



EPE-ALGERIE TELECOM-SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DE KHENCHELA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION

D'INTERET N° 017 /2018

NIF : 000216299033049

La direction opérationnelle de khenchela lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir une **Short-List** d'entreprises aptes a réaliser pour le compte de la direction opérationnelle de Khenchela les travaux suivants:

- Travaux de construction de client FTTH
- Travaux ODN (réseau de distribution optique)
- Travaux maintenance, réhabilitation et développement des réseaux ODN

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, sont invitées à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et technique suivantes :

- 1- La lettre d'intention datée et signée par personne habilitée de l'entreprise. (Modèle à retirer de la direction opérationnelle)
- 2- Une copie de l'extrait de registre de commerce de l'entreprise.
- 3- Une copie de la carte d'identification fiscale(NIF)
- 4- Les renseignements justifiant les capacités Humaines, Matérielles, financières et références professionnelles (certifications, Attestations de bonnes exécutions pour les travaux et les prestations de même nature ou similaires) réalisés par l'entreprise.

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenues obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous plis fermé anonyme portant uniquement la mention suivante :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°017/2018

Direction Opérationnelle de Khenchela

« A NE PAS OUVRIR »

La date limite de dépôt des offres est fixée au **dixième (10^{ème})** jour à compter de la première parution de l'avis à manifestation d'intérêt dans la presse nationale.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Khenchela ultérieurement à soumissionner conformément à un cahier des charges.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.